

Quelles actions sont menées ?

Entre 2003 et 2007, les communes du Pouliguen, de Batz-sur-Mer et du Croisic ont mené, en collaboration avec l'Etat et Cap Atlantique, un **programme ambitieux de réhabilitation du littoral**.

Ces travaux ont fait suite aux opérations de nettoyage de la marée noire de l'Erika et visaient à **gérer la surfréquentation du site**. Ils ont notamment consisté à **protéger la végétation** par canalisation du public et à **favoriser une découverte « douce »** du site (suppression de parkings côté mer, aménagement d'une piste cyclable, sens unique au Pouliguen...).

Depuis 2010, **la commune du Pouliguen** a mis en place une **gestion conservatoire des espaces situés de part et d'autre du sentier littoral**. A partir d'un diagnostic réalisé par Cap Atlantique dans le cadre de Natura 2000, la commune gère les pelouses sommitales différemment selon leur intérêt : tonte, fauche annuelle, limitation des espèces ornementales (éleagnus, lavatère...) et invasives (Baccharis halimifolia), renforcement de la mise en défens sur des secteurs sensibles...

Enfin, dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles, le Conseil Général de Loire-Atlantique achète et protège des terrains sur le site.



Vous aussi, soyez acteur de la protection de la côte sauvage !

- ◆ **Restez sur le sentier**, respectez les espaces naturels. Si vos pas n'abîment pas la végétation, pensez aux milliers d'autres qui suivront !
- ◆ **Ne cueillez pas de fleurs sur le site**, nombre d'entre elles sont protégées et vous pourriez contribuer à la disparition de spécimens uniques.
- ◆ Comme dans tout espace public et naturel, **emportez avec vous vos déchets et ceux de votre animal de compagnie**.
- ◆ **Respectez le travail des communes**. Si l'herbe n'est pas tondu au mois de mai, elle le sera à une époque adaptée au respect de la biodiversité.
- ◆ **Tenez votre chien en laisse**, il pourrait dénicher une couvée cachée dans l'herbe.



Par arrêtés municipaux*, **la circulation sur le sentier côtier est strictement réservée aux piétons.**

*Arrêté du maire de Batz-sur-Mer du 3 juillet 2002.

*Arrêté du maire du Croisic du 22 juin 2004.

Les partenaires

- ◆ La commune du Pouliguen - 02.40.15.08.08
- ◆ La commune de Batz-sur-Mer - 02.40.23.92.25
- ◆ La commune du Croisic - 02.40.62.91.17
- ◆ Le Conseil Général de Loire-Atlantique - 02.40.99.16.90
- ◆ Le Conservatoire Botanique National de Brest - 02.40.69.70.65



Cette démarche est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds Européen de Développement Régional.



Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique
Direction de l'environnement
3, av. des Noëllles • BP 64 • 44503 LA BAULE CEDEX • Tél. 02 51 75 06 80
accueil@cap-atlantique.fr

www.cap-atlantique.fr

Découvrir et respecter la côte sauvage



La grande côte au Pouliguen

Située sur les communes du Pouliguen, de Batz-sur-Mer et du Croisic, la côte sauvage s'étire de la pointe de Penchâteau à l'est, à la jetée du Tréhic à l'ouest.

La côte sauvage est un site protégé !

Sa proximité avec la ville et les aménagements récents peuvent conduire à la considérer comme un parc urbain. Il n'en est rien !

Ses paysages remarquables ont conduit l'Etat à classer certaines portions de ce littoral **en site inscrit ou en site classé**. Ainsi, tout aménagement est soumis à déclaration ou autorisation de l'Etat.

Son patrimoine naturel remarquable (habitats naturels, flore, oiseaux) a été reconnu d'**intérêt européen** par le **classement en site Natura 2000** en 2008.

Ce document vous permet de découvrir quelques-uns des joyaux de la faune et de la flore de la côte sauvage et vous invite à **devenir acteur de la préservation du site**.



La baie des marsouins au Pouliguen



Dépliant réalisé dans le cadre de l'animation des sites **Natura 2000** de la presqu'île guérandaise



Le **réseau Natura 2000** est un ensemble de sites désignés par les 27 pays de l'Union Européenne pour **protéger les milieux et espèces** inscrits aux Directives « Oiseaux » et « Habitats ». Il vise à **enrayer la perte de biodiversité**.

La pointe de Penchâteau au Pouliguen

Les richesses écologiques de la côte sauvage

Une grande diversité de milieux et d'espèces est observable sur la côte sauvage. En voici quelques illustrations.

Des milieux remarquables

En haut des falaises se développent des **pelouses dites « aérohalines »** (de aéro, le vent et haline, le sel). Ce sont des végétations de faible hauteur, poussant sur des sols très pauvres, soumises aux embruns et brassées par le vent. Ces pelouses, **lorsqu'elles ne sont pas piétinées, sont dominées par l'Armérie maritime**, qui peut couvrir des dizaines de mètres carrés, ce qui leur vaut le surnom de « gazons d'Olympe ».



Gazons d'Olympe

Armérie maritime



Œillet de France

Lorsque la côte s'abaisse, **de petits massifs dunaires apparaissent**, comme les dunes de la Gouvelle ou de Valentin à Batz-sur-Mer. Parfois dominées par l'Oyat en haut des plages, elles peuvent aussi se couvrir de mousses et de lichens, prenant une teinte grisâtre. On les appelle alors « **dunes grises** ». Ces formations végétales, beaucoup plus diversifiées que d'autres milieux dunaires **font partie des milieux les plus menacés à l'échelle européenne**. Parmi les mousses, lichens et petits carex se développent des espèces rares et protégées comme la **Luzerne marine** ou le superbe **Œillet de France**.

Luzerne marine



Dune grise de La Gouvelle

Des espèces rares

◆ **L'Oseille des rochers, une espèce exigeante**

On trouve sur les parois verticales des falaises une plante singulière, **l'Oseille des rochers**. Capricieuse pour les uns, spécialisée pour les autres, elle a besoin à la fois d'eau salée apportée par les embruns et d'eau douce apportée par les infiltrations dans les rochers. Un œil inexpérimenté pourrait la considérer comme une plante banale. Mais attention, l'Oseille des rochers est **protégée en France et au niveau européen!** Sa présence en nombre sur la côte sauvage a été **l'un des arguments décisifs qui a conduit au classement Natura 2000 du site**.

Oseille des rochers



◆ **Le Pipit maritime, petit acrobate de la côte**

Espèce **protégée et sédentaire**, le **Pipit maritime** est un passereau insectivore strictement côtier. Son dos est de couleur brun foncé et son ventre beige avec des stries fines. Il égaye la côte sauvage au printemps par ses parades nuptiales spectaculaires. Il exécute en effet des vols chantés en planant au-dessus de l'Océan! Il installe son nid au sein de fissures dans les falaises et trouve son alimentation dans les laisses de mer. **Il n'en subsiste plus qu'une centaine de couples en Pays de la Loire**.



Pipit maritime



Hirondelles de rivage

Chou marin



Le saviez-vous?

On trouve au pied d'une falaise du Pouliguen la seule population de Chou marin des Pays de la Loire. Les quelques pieds de cette plante sont ici en limite sud de répartition mondiale. Le Conservatoire Botanique National de Brest a élaboré pour le Ministère en charge de l'Ecologie un plan régional de conservation de l'espèce. Il vise notamment le suivi de la dernière population régionale de l'espèce, la mise en place de mesures physiques de protection sur site, ou encore la réhabilitation d'anciennes stations sur la presqu'île de Guérande.

◆ **L'Hirondelle de rivage... Du sable africain au sable du Pouliguen**

Cette hirondelle se distingue de ses cousines plus communes par son dos brun, son ventre clair et un joli collier brun. **Migratrice, elle revient d'Afrique fin mars – début avril pour creuser son nid dans les parties sableuses des falaises.** Les nids creusés au sein des colonies, atteignent un mètre de profondeur et peuvent former de vrais gryères, avec des centaines de trous. Les colonies observables sur le site sont généralement plus modestes avec quelques dizaines de couples, comme dans la baie du Scall au Pouliguen.



Trous de colonie d'hirondelles